

Il nous semble que dans ces cas, on n'a pas le droit d'être exclusif et qu'il faut, au contraire, être éclectique.

Cet éclectisme est même forcé, car le plus souvent on ne sait pas d'avance si le myome auquel on a affaire sera accessible à telle ou telle autre méthode de traitement.

Nous croyons donc qu'on fera bien d'essayer des moyens tels que l'électricité, les injections d'eau chaude, l'*hydrastis canadensis*.

Si la tumeur résiste, si les accidents qu'elle détermine continuent à se faire cruellement sentir ; alors il ne faut pas hésiter et recourir à la chirurgie.

TRAITEMENT DES CORPS FIBREUX PAR L'ÉLECTRICITÉ

Le premier qui paraît avoir employé d'une façon systématique l'électricité dans le traitement des corps fibreux, semble être Cuttler. Il guérit, paraît-il, complètement, une femme atteinte d'un corps fibreux de l'utérus, les hémorrhagies disparurent très rapidement.

En 1873, Brown publia un cas semblable.

En 1879, Chéron publia sa méthode ; elle est très ingénieuse, et les résultats sont satisfaisants, du moins au point de vue symptomatique, car il croit qu'au point de vue de la diminution de la tumeur, les effets obtenus sont moins rapides et moins profonds qu'avec la méthode inaugurée par le docteur Apostoli.

M. Chéron a reconnu la nécessité d'un galvanomètre qui, seul, permet d'évaluer mathématiquement la quantité de force électrique employée.

En résumé, la méthode du docteur Chéron reste excellente chez beaucoup de malades atteints de myomes de volume moyen et pas trop nuisibles à la santé générale ; dans le cas contraire, il faut recourir à la méthode du docteur Apostoli qui, si elle est plus dangereuse, jouit par contre d'une efficacité beaucoup plus grande.

On ne saurait trop louer, du reste, le docteur Chéron d'avoir trouvé plusieurs années avant le docteur Apostoli